

primitivement le chef des hordes qui venaient des côtes Barbaresques, de la régence de Tunis. Or, ce nom de Tunes descendant du chef à ses subordonnés et étant devenu commun à tous les mendiants, vagabonds, ivrognes et libertins, il n'est pas étonnant que nos chroniqueurs lyonnais, trompés sur son origine, aient jugé à propos de le faire provenir, soit des pestiférés de Tunis, soit des mendiants et vagabonds qui assiégeaient l'hospice de la porte de Confort, soit enfin des ivrognes et des libertins qui hantaient le célèbre cabaret de Thunes. Voilà, d'après eux, la dénomination de notre ancien tènement, et, sans doute aussi, l'origine de l'expression *tuner*, *faire tune*.

C'est au xv<sup>e</sup> siècle que, pour la première fois, le nom de *tunes* est employé en France à désigner des gens sans aveu; mais c'est à la fin du xvi<sup>e</sup> que la ville de Lyon fut littéralement envahie par des troupes de ces vagabonds, bohémiens, égyptiens, bateleurs et nécromanciens, qui, selon M. Léopold Niepce, venaient augmenter les charges de l'Aumône générale plus spécialement fondée pour les ouvriers sans travail ou invalides. De ce temps-là seulement, le mot de *tunes*, appliqué à ces mendiants nomades, devint populaire à Lyon. Cependant nous avons prouvé que, en 1286, on le trouve inscrit dans nos archives. La différence de temps qui existe entre ces diverses époques suffit pour démontrer que notre tènement n'a pu prendre son appellation de l'un ou de l'autre de ces deux premiers faits.

Nous croyons avoir fait la part à chacune de ces deux expressions de *thune*, réservoir, et de *tunes* vagabonds; lesquelles, on vient de le voir, n'ont entre elles d'autre rapport que celui résultant d'une frappante analogie de son et d'orthographe. Combien existe-t-il